

## Localiser l'Agence Européenne du Médicament à Lille serait une chance pour la France

Publié le 18 octobre 2017

Le Medef soutient la candidature de Lille pour la relocalisation de l'Agence Européenne du Médicament après le Brexit.

Dans la perspective du Brexit, l'Agence européenne du médicament (AEM), située jusqu'à présent à Londres, doit quitter le Royaume-Uni. Les gouvernements de l'Union européenne voteront le 20 novembre prochain pour choisir la prochaine ville d'accueil de l'agence, à l'issue d'une procédure de sélection lancée par la Commission européenne. 19 pays sont candidats, dont la France.

Le Medef soutient la candidature de Lille, ville située au cœur de l'Europe et dont le dynamisme économique bénéficierait de la localisation de l'agence (qui compte 900 salariés et 36.000 visites d'experts annuels) et contribuerait à son rayonnement. Lille offrirait de surcroît des garanties de continuité et d'attractivité, indispensables pour l'industrie européenne dans la mise sur le marché de nouveaux médicaments et dans la surveillance des médicaments dans une période d'innovations majeures.

Au-delà du territoire lillois, la présence de cette agence sur le sol français attirerait des talents, des groupes internationaux intéressés par sa proximité et serait bénéfique pour l'industrie pharmaceutique de notre pays.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *La présence, dans l'une de nos grandes villes, d'une institution telle que l'Agence Européenne du Médicament serait un nouvel atout pour notre économie et notre écosystème d'innovation. Le Medef apporte un soutien plein et entier à sa candidature.* »